Soustons : lieux-dits et noms de lieux				
nom de lieu				
Le Graouot du Cout de Lesque				
antériorité				
date la plus ancienne attestée : source : 1833 Cadastre 1833				
lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
borne du Graouot du Cout de Lesque	borne, signal	Hardy	CE	4842-630
Le Graouot du Cout de Lesque	zone humide	Hardy	CE	4842-630

Ce nom de lieu désigne une borne et une zone forestières, en plein 'pignadar' aux confins du quartier d'Hardy et de la commune de Seignosse.

1. **Graouot**, *Grauòt* est le diminutif de *grau*. Il recouvre plusieurs significations.

En Provence et sur le littoral languedocien *grau* désigne le « chenal par lequel un étang ou une rivière débouche dans la mer » (Alibert, Mistral). On rencontre ce mot dans des noms de lieux tel que Le-Grau-du-Roi, Le-Grau-d'Agde. *Grau* procède du latin *gradus*, « grade, degré », employé métonymiquement dès l'époque impériale (attestations dans l'*Itinéraire d'Antonin* et chez Ammien Marcelin) pour désigner un havre à la sortie d'une embouchure où les navires peuvent entrer, aborder et d'où ils peuvent sortir à tout moment. Du Cange précise que c'est parce que la terre y est toujours plus haute que l'eau (*continuo terram aqua altiorem*) : l'étymon *gradus* est porteur du sème de niveau. En Gascogne, où un tel chenal est appelé *corrent*, « courant ». Exemple : *lo corrent de l'estanh de Soston*, « le courant de l'étang de Soustons ».

Grau (substantif masculin), ainsi que grava (féminin) et de nombreux dérivés, ont en général le sens de « gravier », du latin médiéval grava, dont l'origine est discutée. L'opinion la plus rapportée le fait dériver d'un hypothétique *grava pré-latin. Pierre Guiraud, ainsi qu'avant lui Mistral, sont tentés de le rapprocher du latin classique gravem, « lourd, pesant, dur, difficile ». Ce sens de grau, grava s'est étendu à un type de terrain, désigné en mécanique des sol grave: un sol composé de grosses particules sans argile. Il a donné son nom aux vins de Bordeaux de la région de Pessac-Léognan, les Graves. Mistral signale en languedocien gravèu pour désigner une « terre argileuse mélée de petites pierres » et relève grava, « boue en Béarn ». En montagne bigourdane, selon Marcellin Bérot, graueta, graoèr désignent un « coin marécageux », une « zone humide ». En Bigorre et aussi en Gironde, selon Palay, 'grau', 'graube', 'gràuo' désignent un bourbier, une mare et aussi le gravier. À Saint-Lézer (H.-P.), un bas-fond est appelé 'lou grau' (Palay). Vincent Foix donne à 'grabe' le sens de :

« fange, boue mêlée d'argile (Chalosse) », à 'graù' sub. masc., « marais fangeux », à 'graùe' sub. fém., « mare au milieu des pignadars, fange, gravier, gros sable mêlé de cailloux ». L'Atlas linguistique de la Gascogne relève à Soustons, 'grabe' au sens de flaque boueuse, toujours en usage aujourd'hui. Selon une dérive qui n'est pas rare ni sans rapport avec l'antiphrase, un mot arrive à signifier, la sémantique* le relève, le contraire de son sens primitif (Michel Bréal). Du sens de grave, sol sans argile, le mot aboutit à sol argileux, puis à fange et à mare.

Aucun dictionnaire gascon ne signale le diminutif *grauòt*, mais il n'a pas échappé à Mistral qui note : *grauòt* « petit marais en Béarn ».

Conclusion : *Grauòt* désigne notre lieu-dit comme une petite mare dans les pins.

Il est tentant de faire dériver *grau*, au sens de mare, de '*groulhe*, *graoüilhe*' « grenouille » (Vincent Foix). C'est une fausse piste. Bien que deux termes ait été utilisés en gascon pour désigner la grenouille – '*groulhe*' l'a emporté chez nous – , tous deux procèdent du latin *rana* « grenouille » par son diminutif populaire **ranucula*, le groupe initial *gr*- pouvant s'être substitué au *r*- par imitation du cri de l'animal. Voir **Las Graouillères**.

2. Quant au **Cout-de-Lesque**, c'est un composé : 'cout', cot, désigne un coin, l'intérieur de deux limites formant angle (lo cot deu huec, « le coin du feu »), ici le coin d'un terrain. 'Lesque' peut être, ou bien l'esca, le « carex, fougère des marais », un champignon, « agaric ou bolet amadouvier », ou bien, si on lit lesca, une « tranche étroite et mince », une « clairière étroite dans les pins » (Foix, Palay). Les trois sens sont possibles s'agissant d'une mare dans la forêt : « la petite mare dans les pins dans le coin où pousse de la fougère des marais », « la petite mare dans les pins dans le coin où pousse du bolet amadouvier » ou « la petite mare dans les pins au coin de la clairière étroite ». Des trois propositions, l'indication la plus vraisemblablement signalétique est celle de la clairière, car fougère des marais et même bolet amadouvier ont leur place toute trouvée dans n'importe quelle mare. La surdétermination du lieu-dit semble indiquer une volonté de le distinguer et de le rendre plus présent. Les mares, aujourd'hui asséchées, étaient nombreuses, selon un témoignage, dans cette zone forestière.

graphie occitane normalisée

Lo Grauòt deu Cot de Lèsca

notation phonétique API

[lugra'wotdu'kutdə'lɛskə]